

## Modifications/remboursements de billets d'avion EVA/UNI en raison de l'interdiction de transit prolongée du Centre de contrôle des maladies de Taiwan

Publié le 24 mars 2022

(BM : B2022-0009)

### 1. Eligibilité

Les passagers titulaires de billets d'avion EVA (695) / UNI Air (525) émis le/avant le **24 mars 2022** avec une réservation confirmée entre le **19 Mai 2021 et le 31 mai 2022** qui sont affectés par l'interdiction de transit prolongée sur un vol EVA Air / UNI Air International, ou vers Hong Kong / Macao.

### 2. Modifications

(1) Pendant la période de validité du billet, les passagers peuvent modifier le vol / la date du **01 juin 2022 au 15 juin 2022** sans frais de réémission ni frais supplémentaires de différence tarif/taxe/service de réservation pour une transaction à condition que l'itinéraire (ville) et la classe de réservation (RBD) reste le même. Pour les itinéraires avec des segments inter compagnies en correspondance, une nouvelle réservation pour un autre vol/une autre date avec le RBD / transporteur applicable ou le changement de points de correspondance conformément à la règle tarifaire, est autorisé à condition que la destination (ville) reste la même. Reportez le même tarif/base tarifaire/taxes, frais, charges/franchise de bagages sur le nouveau billet, la zone « Fare calculation » doit être précédée des caractères « S- » et le début de la zone « Endo / restrictions » doit refléter « SKCHG DUE TO TWN TRANSFER BAN » pour indiquer que la réémission est due à un changement d'horaire planifié.

(2) Au cours de la validité du billet, si les passagers changent pour un vol / une date après le **16 juin 2022** et ou hors du champ d'application de 1) ci-dessus ou changent d'itinéraire (ville) ou de classe de réservation (RBD), cela est considéré comme un changement volontaire et le billet devra être recalculé et réémis pour percevoir la différence tarifaire / taxe / frais de service de réservation, le cas échéant, les frais de réémission étant annulés une seule fois. La zone « Endo / Restrictions » doit indiquer « REISU DUE TO TRANSFER BAN OF TW » pour indiquer la raison de l'annulation des frais de réémission.

(3) Il n'est pas permis de changer pour des vols en partage de code ou sur d'autres compagnies

### **EVA Air Paris:**

Réservations & Ticketing : +33 – (0) 1 – 41 43 91 11

Sales & Marketing : +33 – (0) 1 – 41 43 91 05 ~ 09

[parsales@evaair.com](mailto:parsales@evaair.com)

### 3. Remboursements

Les remboursements du billet et / ou des services annexes associés peuvent être effectués conformément aux dispositions de remboursement involontaire selon lesquelles les frais de service de remboursement ne seront pas imposés. Concernant les frais de service de réservation (BSC code YR), ils ne sont pas remboursables pour les billets partiellement utilisés. Le BSC non utilisé ne peut être remboursé que lorsque le billet est totalement inutilisé ou se compose de BSC imposés sur une base de coupons de vol.

- (1) **Totalement inutilisé** : Remboursement intégral du tarif NET et des taxes. Remboursement automatique via GDS avec le code d'autorisation : « INVOL RFD DUE TO TWN TRANSFER BAN ».
- (2) **Partiellement utilisé** : Rembourser le tarif net et les taxes du (des) secteur (s) non utilisé (s), par ex. Tarif 1/2RT Q + tarif 1/2RT W, si l'aller a été utilisé, rembourser le tarif net 1 / 2RT W et les taxes non utilisées sauf la taxe YR ou faire une demande d'accord de remboursement via BSP LINK (DAR)

Rappel : Veuillez ANNULER LES DOSSIERS avant de rembourser les billets, autrement la règle du remboursement total sans frais ne peut pas être appliquée.

4. Pour les billets déjà modifiés avec annulation des frais de réémission, en cas de nouvelle demande de changement volontaire, les frais de service ne seront pas annulés.
5. Si le billet changé / remboursé a déjà fait l'objet d'un échange / réémission revalidation, l'éligibilité de l'annulation des frais est déterminée en fonction du billet actuel à changer / rembourser.
6. Les frais connexes qui ont été facturés pour la modification et le remboursement du billet ne sont pas remboursables

### **EVA Air Paris:**

Réservations & Ticketing : +33 – (0) 1 – 41 43 91 11  
Sales & Marketing : +33 – (0) 1 – 41 43 91 05 ~ 09  
[parsales@evaair.com](mailto:parsales@evaair.com)